

■ **Synetrum AG**, à Murten, CH-217-0530426-6, Ingenieur-dienstleistungen für Energie- und Umwelttechnik, etc. (FOSC du 04.11.2003, p. 10). Siège transféré à Granges-Paccot, Route de Chantemerle 58. Nouvelle raison sociale: **ABtek Construction SA**. Nouveau but: exploiter une entreprise générale de construction; effectuer tous travaux de construction et le suivi des chantiers. Dorénavant les inscriptions seront faites en français. Transformation des 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives, en 100 actions de CHF 1'000.-, au porteur. La clause de restriction de transmissibilité des actions est abrogée. Communication aux actionnaires: FOSC. Statuts entièrement révisés le 16.12.2005. Capital-actions actuel: CHF 100'000.-, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, au porteur. Olivier Charles et Olivier-Müller Brigitta, administrateurs, ont démissionné, leur signature est radiée. Cailleau Michel, de France, à Fribourg, est nommé président, avec signature individuelle; Ferreira Vasco Aurélio, du Portugal, à Portimao (P), est nommé vice-président, et de los Dolores Déget Maria, de Vallamand, à Saint-Léger, est nommée administratrice, tous deux avec signature collective à deux. Cotting Revisions AG n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: MCM Conseil, à Granges-Paccot.

Journal no 5192 du 19.12.2005
(03163902 / CH-217.0.530.426-6)